



Parti vert libéral Suisse

## Communiqué de presse

<b>Objet</b>	<b>Arrêté sur le réseau de routes nationales</b>
Contact	Jürg Grossen, Conseiller national, Tel. + 41 79 444 94 65
Expéditeur	Parti vert libéral Suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tel +41 31 322 60 57, E-Mail <a href="mailto:suisse@vertliberaux.ch">suisse@vertliberaux.ch</a> , <a href="http://www.vertliberaux.ch">www.vertliberaux.ch</a>
Date	31 mai 2012

Les Vert libéraux opposés à l'arrêté sur le réseau pour des raisons de politique environnementale et de transports.

**Les Vert libéraux ont apporté leur soutien à l'intégration des routes existantes au réseau de routes nationales afin de combler les tronçon manquants. Cependant, pour des raisons de politique environnementale et de transports, ils s'opposent aux projets de construction de nouvelles routes prévue dans l'arrêté. Le National se montre irresponsable en matière de politique financière lorsqu'il souhaite avaliser la construction de nouvelles routes alors même qu'il s'oppose à son financement, à savoir, augmenter le prix de la vignette autoroutière à CHF 70.- au lieu des CHF 100.- proposés. Pour ces raisons, les Vert libéraux ont rejeté l'arrêté sur le réseau de routes nationales lors du vote d'ensemble**

Aux yeux des Vert libéraux, il apparaît pertinent de combler les lacunes du réseau de routes nationales par des routes existantes. Dans le cadre de l'arrêté, l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des routes à transférer engendre une augmentation des charges financières pour la Confédération. En conséquence, il devient nécessaire d'installer des parois anti-bruit, des passages à faune et d'adopter de nouvelles normes de sécurité. C'est pourquoi, les Vert libéraux sont favorables à une augmentation de la vignette à CHF 70.-

Les Vert libéraux s'opposent clairement au projets de construction de nouvelles routes pour l'extension de l'actuel réseau autoroutier. Aussi longtemps que les coûts de la mobilité en général et du transport individuel en particulier ne seront pas chiffrés avec précision, soit les coûts externes des émissions polluantes, du bruit et des conséquences du mitage du territoire, les Vert libéraux s'opposeront à l'extension du réseau pour des raisons de politique environnementale et de transports.

Le Conseil national souhaite procéder aux travaux d'extension pour le tronçon manquant de l'autoroute de l'Oberland zurichois, du contournement du Locle et celui de la Chaux-de-Fonds, l'autoroute du Glattal ainsi que pour le tronçon de Morges alors même que le financement fait défaut. Parce que cette décision s'avère préjudiciable sur le plan environnemental ainsi qu'en matière de politique des transports, parce qu'elle est irresponsable en terme de politique financière, les Vert libéraux se sont opposés à l'adoption de l'arrêté sur le réseau.